

tenue sous la présidence de Madame STEFANCZYK, assisté(e)
de Madame BALUSSOU et Madame SANIER, Conseillères
En présence de Madame MICHEL, Rapporteure publique
Madame PAULET, Greffière

11 heures 15

01)	DOSSIER N° 2406469	RAPPORTEURE: Madame Léa SANIER
Titre de l'affaire	Demande l'annulation de l'arrêté préfectoral du 19 février 2024 portant refus de renouvellement du droit au séjour en qualité de parent d'enfant français, portant obligation de quitter le territoire français avec un délai de 30 jours et portant fixation du pays d'éloignement	
Nom des parties	Représentants des parties	
Demandeur	Monsieur X	Maître CALONNE Marie-Hélène
Défendeur	PREFECTURE DU PAS DE CALAIS	M. le Préfet
02)	DOSSIER N° 2310924	RAPPORTEURE: Madame Elise-Marie BALUSSOU
Titre de l'affaire	Demande d'annulation de l'arrêté du préfet de Nord en date du 4 octobre 2023 portant refus de titre de séjour, obligation de quitter le territoire français dans le délai de trente jours, et fixant le pays de destination de la mesure d'éloignement.	
Nom des parties	Représentants des parties	
Demandeur	Madame X	Maître DEWAELE Emilie
Défendeur	PREFECTURE DU NORD	M. le Préfet
03)	DOSSIER N° 2404025	RAPPORTEURE: Madame Léa SANIER
Titre de l'affaire	Demande l'annulation de l'arrêté préfectoral du 16 janvier 2024 portant refus de délivrance d'une carte de séjour temporaire mention "vie privée et familiale"pour "raison de santé", obligation de quitter le territoire français dans un délai de 30 jours et fixant le pays de destination	
Nom des parties	Représentants des parties	
Demandeur	Monsieur X	Maître DEWAELE Emilie
Défendeur	PREFECTURE DU NORD	M. le Préfet
Observateur	OFFICE FRANCAIS DE L'IMMIGRATION ET DE L'INTÉGRATION	Directeur

11 heures 15

04)	DOSSIER N° 2311580	RAPPORTEURE: Madame Léa SANIER
Titre de l'affaire	Demande d'annulation de l'arrêté du préfet du Nord du 27 octobre 2023 portant expulsion du territoire français et fixant le pays de destination de la mesure d'éloignement.	
Nom des parties	Représentants des parties	
Demandeur	Monsieur X	Maître DANSET-VERGOTEN Sophie
Défendeur	PREFECTURE DU NORD	CABINET CENTAURE AVOCATS
05)	DOSSIER N° 2400047	RAPPORTEURE: Madame Léa SANIER
Titre de l'affaire	Demande l'annulation de l'arrêté préfectoral du 30 décembre 2023 portant astreinte à résidence dans l'attente de la délivrance d'un laissez-passer consulaire demandé aux autorités irakiennes	
Nom des parties	Représentants des parties	
Demandeur	Monsieur X	Maître DANSET-VERGOTEN Sophie
Défendeur	PREFECTURE DU NORD	M. le Préfet
06)	DOSSIER N° 2101129	RAPPORTEURE: Madame Elise-Marie BALUSSOU
Titre de l'affaire	RENOI DU CE - Annulation de la décision en date du 22 janvier 2021 par laquelle le Directeur du Centre pénitentiaire de XX a ordonné que M. X serait systématiquement menotté et escorté par plusieurs surveillants pour toute sortie de cellule	
Nom des parties	Représentants des parties	
Demandeur	Monsieur X	SCP THEMIS AVOCATS & ASSOCIES (Cour)
Défendeur	MINISTERE DE LA JUSTICE	Ministre

11 heures 15

07)	DOSSIER N° 2208605	RAPPORTEURE: Madame Elise-Marie BALUSSOU
Titre de l'affaire	Demande de réparation du préjudice de X € subi du fait de la privation de promenade au motif de l'incompatibilité avec ses horaires de travail entre mars 2020 et août 2021.	
Nom des parties	Représentants des parties	
Demandeur	Monsieur X	SCP THEMIS AVOCATS & ASSOCIES (Cour)
Défendeur	MINISTERE DE LA JUSTICE	Ministre
08)	DOSSIER N° 2300604	RAPPORTEURE: Madame Léa SANIER
Titre de l'affaire	Demande d'annulation de la décision du 2 septembre 2022 du centre pénitentiaire de Lille Annœullin portant placement en cellule disciplinaire pour une durée de 20 jours ensemble la décision du 20 septembre 2022 par laquelle le directeur interrégional des services pénitentiaires de Lille a rejeté le recours administratif préalable obligatoire.	
Nom des parties	Représentants des parties	
Demandeur	Monsieur X	SCP THEMIS AVOCATS & ASSOCIES (Cour)
Défendeur	MINISTERE DE LA JUSTICE	Ministre
09)	DOSSIER N° 2302605	RAPPORTEURE: Madame Léa SANIER
Titre de l'affaire	Demande d'annulation de la décision implicite du 21 décembre 2022 par laquelle le directeur interrégional des services pénitentiaires de Lille a rejeté son recours formé à l'encontre de la sanction disciplinaire du 10 novembre 2022.	
Nom des parties	Représentants des parties	
Demandeur	Monsieur X	SCP THEMIS AVOCATS & ASSOCIES (Cour)
Défendeur	MINISTERE DE LA JUSTICE	Ministre

11 heures 15

10)

DOSSIER N° 2302596

RAPPORTEURE: Madame Léa SANIER

Titre de l'affaire Demande d'Annulation de la décision implicite du 21 décembre 2022 par laquelle le directeur interrégional des services pénitentiaires a rejeté son recours à l'encontre de la décision du 10 novembre 2022 concernant le déclassement de son emploi.

Nom des parties

Demandeur Monsieur X

Défendeur MINISTERE DE LA JUSTICE

Représentants des parties

SCP THEMIS AVOCATS & ASSOCIES (Cour)

Ministre

Arrêté le 17/10/2025

Le président du tribunal : E. KOLBERT